

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 25 juin 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 19 et 20 juin 2012

2012 DEVE 96 Signature avec l'association « Graine de Partage » d'une convention mettant à sa disposition une parcelle de terrain - 11, rue Claude Decaen (12e) pour un usage de jardin partagé.

Mme Fabienne GIBOUDEAUX, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriale, articles 2511-1 et suivants ;

Vu l'avis du Conseil du 12e arrondissement, en date du 11 juin 2012 ;

Vu la délibération du Conseil de Paris, en date des 29 et 30 mars autorisant M le Maire de Paris à signer avec Réseau Ferré de France une convention d'occupation temporaire mettant à disposition de la Ville de Paris une parcelle de terrain destinée à une association pour un usage de jardin partagé jusqu'au 14 avril 2015 ;

Vu le projet de délibération, en date du 5 juin 2012, par lequel M. le Maire de Paris lui propose de signer avec l'association « Graine de Partage » (12e) la convention mettant à sa disposition une parcelle de terrain - 11, rue Claude Decaen (12e) pour un usage de jardin partagé ;

Sur le rapport présenté par Mme Fabienne GIBOUDEAUX, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : M. le Maire de Paris est autorisé à signer avec l'association « Graine de Partage » la convention d'occupation et d'usage ,dont le texte est joint à la présente délibération, mettant à sa disposition une parcelle de terrain de 473 m² - 11, rue Claude Decaen (12e) pour un usage de jardin partagé.

Article 2 : La présente convention est conclue pour une durée d'un an, reconductible chaque année par tacite reconduction jusqu'à la date du 14 avril 2015.

